

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 9 DÉCEMBRE

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 9 décembre pour sa dernière séance plénière de l'année. Jean Morin, Président du conseil départemental, vous convie à un point presse en amont de la session.

L'ordre du jour de la séance est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière
le vendredi 9 décembre à partir de 9h30,
ainsi qu'au point presse qui se tiendra en amont
à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance plénière se fera en présence du public.

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr